



Suite plainte et instruction

Par **Blanpain Magali**, le **11/07/2017 à 18:41**

Bonjour à tous

Voilà mon problème, en janvier 2017 je me suis retrouvée en GAV pour des faits de vols en réunion avec mon petit ami. Nous avons été jugés tous les deux en février. Pendant mes auditions pour ces faits, l'opj m'a posé une question sur mes relations sexuelles avec lui et suite à des sodomies qui se sont mal passées, une plainte pour viol a été déposée. Un mois plus tard j'ai retiré cette plainte car pour moi j'ai été manipulée par la police, je n'ai pas été violée. Mon petit ami est connu par les forces de l'ordre, il a 18 mentions à son casier et a toujours été jugé par le même tribunal et tombé dans le même commissariat. L'opj m'a promis qu'il finirait en taule. Je crois qu'elle a oublié la présomption d'innocence. Cette plainte n'est pas fondée, j'ai été une marionnette dans leur main. On m'a promis une plus petite peine pour les vols si je déposais plainte, et cet homme s'est servi de moi financièrement et sentimentalement. J'ai été entendue par le juge, qui m'a fait prêter serment et à qui j'ai avoué avoir menti, mais elle ne m'a pas cru, même si elle m'a dit que si je restais sur mes dires elle ne pouvait plus rien faire. Elle doit entendre Mr maintenant et elle m'a dit que si elle jugeait bon de me réentendre elle serait moins conciliante avec moi la prochaine fois. Je croyais qu'un juge était neutre. Je ne veux pas qu'un homme fasse de la prison à cause de moi mais je ne trouve personne pour m'écouter. Il y a un acharnement judiciaire, c'est ce que je pense, le juge elle même m'a dit qu'elle avait fait exprès de prendre son temps pour m'entendre à cause de mes courriers. Donc voilà j'aimerais savoir ce que risque cet homme, on m'a dit que ça allait droit sur un non lieu mais j'aimerais être sûre? J'aimerais savoir aussi si je risque quelque chose moi aussi pour cette plainte. Ah je tenais à préciser que sa demande de liberté a été refusée, par crainte de menace sur moi ou ma famille, parce qu'il a une emprise sur moi soi disant. J'ai avoué avoir menti donc je ne vois pas pourquoi il me menacerait. Merci pour votre aide, je suis complètement perdue. Le JLD lui même a reconnu que cette affaire n'a pas lieu d'être mais il refuse quand même la libération, je ne comprends plus rien. Aidez moi svp. Merci beaucoup.

CDT

M

Par **Visiteur**, le **11/07/2017 à 21:50**

Bonjour,

18 mentions !, il n'a jamais été puni d'emprisonnement ?

Vous mêmes, vous commettez un vol en réunion avec lui, donc il n'a jamais pris conscience de son incivilité, peut-être parce que la justice a été trop indulgente, pense le juge...

Par **Blanpain Magali**, le **17/07/2017** à **19:27**

Bonjour

Si, bien sûr, il a déjà fait de la prison. Et il y est actuellement pour les vols commis ensemble, mais cette plainte là n'est pas fondée et je ne veux pas être responsable de ça. Le juge qui était sur cette affaire de vol lui a dit que rien ne marchait avec lui donc a décidé de lui mettre du ferme, je le comprends mais là, pourquoi personne ne veut m'écouter, moi? Mon casier était vierge, je ne suis pas connue des forces de l'ordre. J'aimerais juste qu'on m'écoute, et je crois qu'un juge est neutre et doit enquêter à charge et à décharge, mais j'ai l'impression que ça n'est pas le cas. Son passé il l'a payé, aujourd'hui c'est une autre histoire. C'est mon avis. J'aimerais juste savoir à qui m'adresser pour être vraiment écoutée. La présomption d'innocence existe pour tout le monde..